

COMMUNIQUE



OUI A UNE NOUVELLE IMAGERIE MEDICALE LIBERALE LES MESURES LES PLUS URGENTES

Rétablir la confiance : supprimer l'article 99

Les Français ne sont pas égaux devant l'accès aux techniques d'imagerie médicale.

Des déserts radiologiques apparaissent dans certaines régions, l'accès à l'IRM est très inégal d'une région à l'autre avec des délais inadmissibles, le dépistage du cancer du sein stagne ou recule. **Cette situation n'est pas acceptable.**

L'imagerie médicale est devenue une spécialité indispensable pour structurer l'offre de soins, elle participe à la prévention, au diagnostic et à la thérapeutique.

La présence d'une structure de radiologie favorise le maintien des médecins généralistes qui ont recours à l'imagerie médicale de proximité.

L'accès à toutes les techniques, et notamment l'IRM, est indispensable pour optimiser le parcours de soins ambulatoires mais aussi pour désengorger l'hôpital.

Jusqu'à présent, la seule réponse des tutelles était de pratiquer des baisses tarifaires répétées et de réduire les capacités d'investissement des cabinets de radiologie.

Les radiologues ne peuvent pas discuter avec un pistolet sur la tempe. L'article 99 de la loi de financement de la sécurité sociale 2017 qui donne le pouvoir au directeur de la CNAM de réduire les financements des équipements modernes doit être retiré.

L'élection d'un nouveau président et la nomination d'une nouvelle ministre de la santé sont l'occasion de créer les conditions d'une **nouvelle imagerie médicale libérale.**

La FNMR soumet aux tutelles **les mesures les plus urgentes à prendre pour garantir l'accès de tous les patients à l'imagerie médicale moderne et de qualité.**

Oui à une

**Nouvelle
Imagerie
Médicale
Libérale**

Contact : Docteur Jean-Philippe MASSON - Président FNMR - Tél : 06.07.21.52.53.